

Séance conclusive de la présidence suisse au GAFI -  
Lugano 24/25 juin 1992

(Groupe d'Action financière contre le blanchissage d'argent  
sale)

La "séance de Lugano" a marqué la phase finale de l'année prési-  
dée par la Suisse. Pendant la partie formelle, le Groupe a  
adopté les rapports sur les examens nationaux de la France, de  
la Suède, du Royaume Uni et de l'Australie. Le GAFI a ensuite  
accepté le rapport d'activité de sa troisième année d'existence.  
Cette dernière a été marquée par un triple objectif.

Primo : la mise en place d'un dispositif de vérification de la  
mise en oeuvre des 40 recommandations.

Secundo : l'élaboration d'une dizaine de notes interprétatives  
adaptant les recommandations à l'évolution la plus récente des  
techniques de blanchissage.

Tertio : la définition d'une stratégie des relations extérieures  
avec pour priorité les trois zones de l'Amérique centrale et du  
Sud, de l'Asie du Sud-Est ainsi que de l'Europe centrale et  
orientale.

Dans une deuxième partie, officielle, le Chef du DFF a tenu une  
allocution faisant le point de la politique suisse en matière de  
lutte contre le blanchissage.

En sa qualité de président du GAFI, le Chef du SEF transmettra  
le 30 juin le rapport au SE H. Köhler, Sherpa allemand, en vue  
du Sommet de Munich.

Avec l'année qui se termine, la Suisse aura apporté une contri-  
bution non négligeable à la définition des stratégies conver-  
gentes et globales de lutte contre le blanchissage, tout en  
préservant l'efficacité des systèmes financiers et la liberté

